



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CVT Du mardi 10 mars 2020 à 19 h 30

PROCÈS-VERBAL

Notes et rédaction : L. Busslinger

1) Liste de présence :

Présents : 28

excusés : 8

2) Adoption du PV de l'AG du 05.03.2019 :

Avec trois corrections de plume (reports de dates erronés) le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3) Rapports :

a) du président Daniel Meyer. L'optimisation financière est une tâche de fond du comité. Ce strict contrôle permet d'investir dans les installations. Le logiciel comptable a été changé. Les vestiaires et le système d'arrosage des courts 7, 12, 15 ont été refaits. Le reste des courts suivra en 2020. Prévu aussi : refaire le site internet, remplacer les horloges et l'éclairage des halles par des LED, plus économes. La gestion des bâches publicitaires est un point important (30'000 chf /an) assuré par David Corminboeuf et Stéphane Keck. Au secrétariat, le remplacement de Joëlle Carron (retraite) a été assuré à pleine satisfaction par Camille Aimon qui avait exercé des fonctions similaires au TC Montchoisi et a très vite trouvé ses marques. Les contacts avec les restaurateurs sont suivis et constructifs. Directeur du Centre Philippe Serex maintient l'école de tennis à un très haut niveau (pt 3c). Daniel Meyer remercie toutes les personnes citées, tous les employés et professeurs du CVT et le comité.

b) de la commission technique, Fabian Noverraz. Toujours neuf équipes en interclubs. Promus, les 45+ Messieurs 1L joueront en LNC. Cinq équipes se sont maintenues (LNC Dames 1 ; 1L Messieurs 1 ; 2L Messieurs 1 ; 2L Messieurs 2, 3L Dames). Reléguée l'équipe 1L Dames a été repêchée et reste en 1L. Reléguée l'équipe 35+ LNB Messieurs change de catégorie et jouera en LNC 45+ (2 équipes CVT donc). L'équipe 35+ Messieurs 2L a été reléguée en 35+ 3L.

c) de la commission junior, Philippe Serex. L'Ecole de tennis compte 350 juniors dont 294 en tennis loisir (20 en mini-tennis). Les cadres sont 58 (7 à 18 ans). Les meilleurs sont présentés pour les cadres cantonaux (8) puis supra-régionaux (5). Enfin, le CVT compte 2 juniors cadres nationaux. Des cours physiques sont à nouveau proposés. Depuis 25 ans à la tête de l'école Philippe peut être fier du travail accompli. Plus de 300 champions et vice-champions VD et une dizaine de titres nationaux obtenus. Le CVT est reconnu comme un grand club formateur, remercié par Swisstennis. En 2019 encore un vice-champion suisse et 5 championnes VD. Les stages des vacances scolaires ont réunis 220 enfants. L'équipe compte 5 entraîneurs, 9 moniteurs (tous certifiés) et deux aides-moniteurs.

Les trois rapports sont adoptés à l'unanimité, sans discussion.

4) Rapport du caissier, Marc-Olivier Savary, de la révision, comptes 2019, budget 2020

Marc-Olivier Savary présente bilan et comptes (slides projetés). Au bilan, les immobilisations (immeubles, installations, mobilier moins le fonds d'amortissement) représentent 8,167 mios (8,262 en 2018). Suite aux amortissements financiers, les emprunts bancaires sont de 7,544 mios (7,674).



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

COMPTE DE RÉSULTATS

CHF '000

	Effectif 2018	Budget 2019	Effectif 2019	Var.	Budget 2020
Produits	1 267	1 270	1 260	-10	1 260
Charges de personnel	360	370	386	16	380
Charges d'exploitation	552	550	593	43	605
EBITDA	355	350	281	-69	275
Amortissements	155	150	99	-51	98
Charges financières	173	170	167	-3	161
Impôts et taxes	16	20	15	-5	15
Résultat de l'exercice	11	10	0	-10	1

L'augmentation des charges de personnel reflète deux mois « en double » au secrétariat qui ont permis une transition harmonieuse. L'augmentation des charges d'exploitation et la diminution des amortissements reflètent les investissements dans les installations qui vont se poursuivre en 2020 (Voir pt 3a). Au tableau de financement, la baisse du cash généré est due à un décalage de facturation, notamment pour certaines subventions. Retour à la normale en 2020. Présenté à 0 le résultat est en fait de 229.- Les charges financières diminuent avec le remboursement régulier des dettes (130'000 chf/an). Les sept membres du personnel fixe représentent toujours 3,6 EPT. Pas de changement en vue. Les finances témoignent de l'atteinte d'un rythme de croisière dans la gestion du club.

Les cotisations sont reconduites sans changement. Elles sont les suivantes : Actifs 410 fr. ; Couples 640 ; Ecoliers 130 ; Juniors 190 ; Etudiants/Apprentis 260 ; Membres en congé : Adultes 90 ; Etudiants/Apprentis 90 ; couples 180 ; juniors 60.

Le rapport de la fiduciaire (BfB Fidam révision à Renens) est lu. Conclusion : « Lors de notre contrôle nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. »

Mise en discussion et vote des rapports. Un membre demande si la fermeture des courts Nestlé à La Tour-de-Peilz entraîne un afflux au CVT. Ce n'est pas le cas (le club subsiste au Mt-Pèlerin) mais de nouvelles inscriptions sont régulières. Pas d'autre intervention.

L'assemblée adopte comptes et rapport de révision 2019 budget et cotis 2020 à l'unanimité.

5) Nomination du comité

Tous les membres, soit Daniel Meyer, Laurent Busslinger, David Corminboeuf, Fabian Noverraz, Marc-Olivier Savary et Stéphane Keck se représentent pour une nouvelle année.

Ils sont reconduits à l'unanimité.

Ils sont élus par acclamations.

6) Nomination du Président (parmi les membres du comité)

Daniel Meyer se représente pour une nouvelle année.

Il est élu à l'unanimité.

7) Nomination de l'organe de révision.

La fiduciaire BfB Fidam révision SA est reconduite dans cette fonction pour un an.



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

9) Programme 2020

Il sera envoyé aux membres. Philippe Serex le présente. Ouverture mi-avril, tournoi d'ouverture les 25-26 avril. Tournoi de clôture le 19 septembre. Philippe Serex remercie François Massy pour les activités pour les Seniors. Club « généraliste » le CVT poursuit une politique cherchant à satisfaire toutes les catégories de membres : compétiteurs, actifs, juniors, seniors. Une « ligne de vêtements CVT » sera proposée. Philippe remercie tous les employés pour leur engagement tout au long de l'année. Un changement est à prévoir, Arnaud Curchod part au mois de juin.

10) Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été déposée.

11) Proposition du comité

Le comité n'a pas de proposition.

12) Divers

La discussion s'engage sur une série de demandes, transmises à Philippe Serex par des parents de juniors. La majorité de ces demandes concerne l'école de tennis et seront traitées dans ce périmètre. Le Comité mettra les autres points à l'ordre du jour de ses réunions mensuelles. Il en ira de même des vestiaires « séparés » souhaités pour les enfants, très compliqués toutefois à imaginer.

Le Président,
Daniel Meyer

La séance est levée à 21 h 15.

Le vice-président et secrétaire ad hoc,
Laurent Busslinger